

Référence : C.N.278.2023.TREATIES-XIX.47 (Notification dépositaire)

ACCORD INTERNATIONAL SUR LE CACAO, 2010  
GENÈVE, 25 JUIN 2010

FÉDÉRATION DE RUSSIE : ACCEPTATION DES AMENDEMENTS À L'ACCORD  
INTERNATIONAL SUR LE CACAO, 2010 <sup>1</sup>

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de  
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 12 septembre 2023.

Le 12 septembre 2023



---

<sup>1</sup> Voir notifications dépositaires C.N.405.2022.TREATIES-XIX.47 du 30 novembre 2022  
(Amendements à l'Accord international sur le cacao, 2010) et C.N.220.2023.TREATIES-XIX.47 du  
28 juillet 2023 (Amendements à l'Accord international sur le cacao, 2010).